



## INFORMATION COLLECTIVE suivie d'un test

« **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance** » (CAP AEPE)  
en **Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de 10 à 12 mois**  
avec le **centre de formation AKALIS à Neuilly-sur-Seine**

### LES METIERS :

Le **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE)** permet d'exercer les **professions suivantes** :

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles ; Accompagnant en structure multi-accueil, crèche et halte-garderie ; Assistante maternelle, indépendant ou en crèche familiale ; Animateur petite enfance en accueil de loisirs maternels ou accueils périscolaires ; Garde d'enfant au domicile des parents ; Auxiliaire de crèche ; Aide auxiliaire puériculture

### LA FORMATION :

**Type de contrat : contrat d'apprentissage ou de professionnalisation de 10 à 12 mois,**  
=> AKALIS accompagne les candidat/(e)s retenus dans la recherche d'entreprise  
=> Rentrée en Sept./Oct.

Contenu de la formation : enseignement professionnel, enseignement général, exercice de l'activité en accueil collectif, exercice de l'activité en accueil individuel, stages en structures petite enfance  
Formation les matins du lundi au vendredi. Après-midi en entreprise.

### PREREQUIS :

- Etre âgé de 18 ans au moment de passer l'examen, si plus de 26 ans obligation d'être inscrit à Pôle Emploi
- Intérêt pour le métier
- Connaissances sur le secteur de la petite enfance.
- Français oral et écrit
- Avoir les qualités et capacités suivantes : communication orale, sens du relationnel et des responsabilités, capacité d'adaptation et réactivité

**Mercredi 22 septembre à 14h00**

**AKALIS – COLLEGE DE PARIS**  
171, Avenue Charles de Gaulle – Bât A  
92200 NEUILLY SUR SEINE  
Métro : Ligne 1 – Pont de Neuilly

**Inscription obligatoire via l'envoi de CV par mail à [david.morain@plainecommune.fr](mailto:david.morain@plainecommune.fr)**

=> nombre de places limité compte tenu du contexte sanitaire

=> **le jour J les participants dont l'inscription aura été confirmée devront venir avec : un pass sanitaire (obligatoire) + port du masque (obligatoire) + apporter un stylo.**

Déroulé :

- > **Présentation de la formation CAP AEPE & des métiers accessibles** et échange avec la salle
- > **Test écrit** de 30 minutes (si personne intéressée) : questions sur la sécurité, l'accompagnement, l'hygiène du secteur du service à la personne, la compréhension de texte et la culture générale

### LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT :

1. Information Collective et test écrit secteur du Service à la personne),
2. Questionnaire de motivation / Projet professionnel + Entretien de motivation
3. Les personnes retenues par AKALIS sont mises en relation avec son réseau d'entreprises pour la recherche d'un employeur